

Réf: Dossier 380348

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE INDUSTRY RECYCLAGE ET AGRICOLE » en abrégé « SIRA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 3619, Ilot 293

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 15/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE INDUSTRY RECYCLAGE ET AGRICOLE » en abrégé « SIRA »

Objet :

- SOUDURE
- CONSTRUCTION (Modification et Réhabilitation)
- ELECTRIFICATION RURAL
- RECYCLAGE DE PNEU OCASIONNEL –FERAIL
- AGRICOLE (Production de vivrier)
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 3619, Ilot 293

Dirigeant(s) M DOLOU MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05053 du 02/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27363/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

